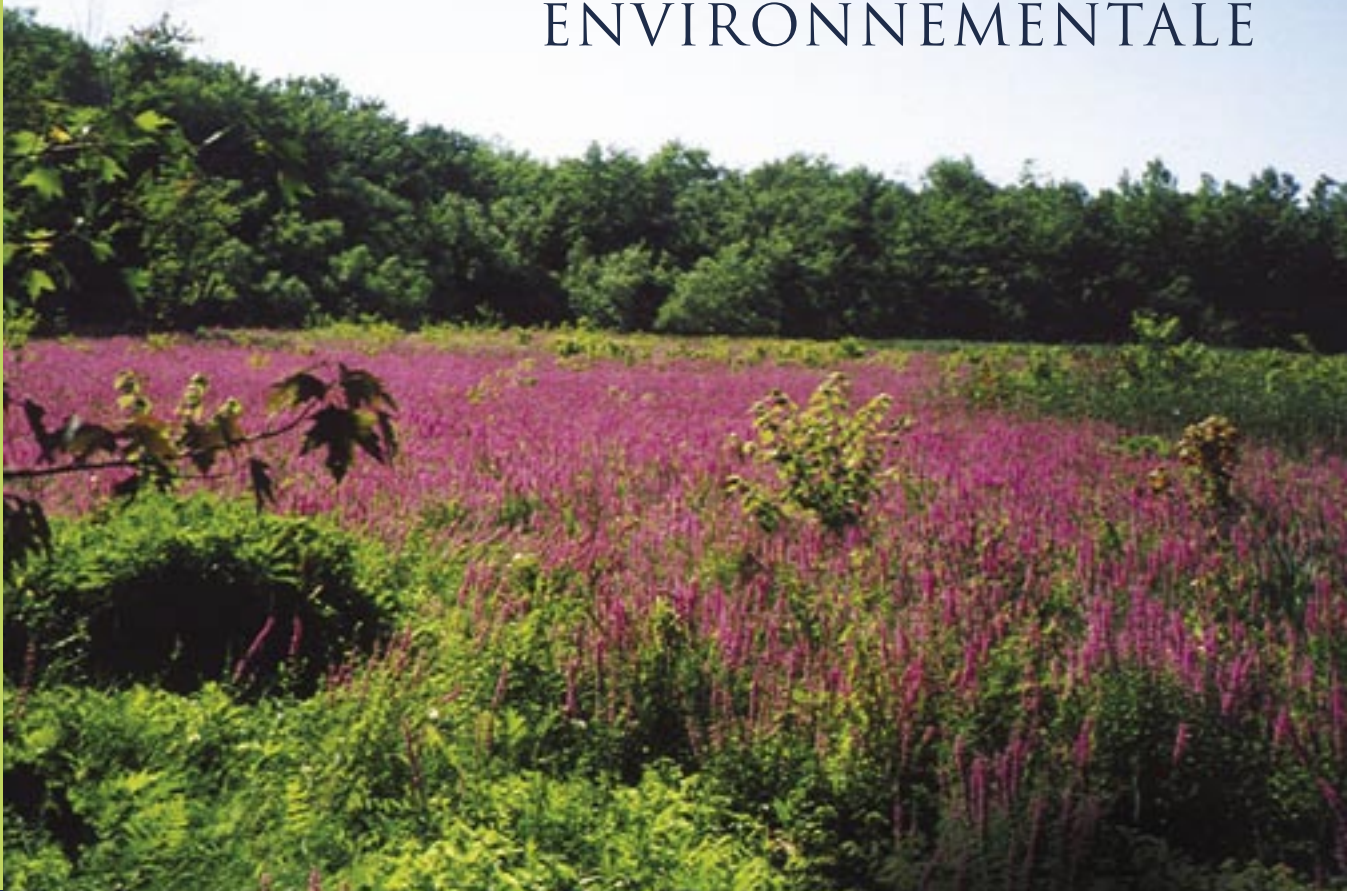


# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



*Marais  
Bouthillier au  
printemps*



*Prix effort  
environnemental 2005  
Collectivités en fleurs*



**ROSEMÈRE**

*Une ville en harmonie !*



ROSEMÈRE

*Une ville en harmonie!*

ONNEMENTAL  
CHOIX ENVIRONNEMENTAL  
ENVIRONMENTAL CHOICE



## L'AVANT-PROPOS

La Ville de Rosemère a toujours fait preuve de leadership en matière de protection environnementale. Elle occupe d'ailleurs une position enviable en ce qui concerne la protection de son milieu naturel et son taux de recyclage compte parmi les meilleurs de la MRC. Aussi, elle a toujours axé ses interventions en la matière en ayant son milieu de vie à cœur.

Autrefois terres agricoles, les générations qui nous ont précédés ont su s'y développer tout en conservant de grands terrains où ils ont planté de nombreux arbres aux essences variées, donnant au territoire le caractère champêtre qui concourt largement à une qualité de vie prisée pour ses citoyens et ses citoyennes et à sa bonne réputation.

Aujourd'hui encore, les Rosemérois et les Roseméroises ainsi que l'administration municipale contribuent ensemble à conserver ce cadre de vie exceptionnel. Le prix que nous avons reçu pour souligner notre effort environnemental dans le cadre du 11<sup>e</sup> Concours international *Collectivités en fleurs* nous encourage à poursuivre dans cette voie. En effet, force est de constater qu'il nous est possible de faire encore beaucoup plus en ce domaine.

La mise en place d'une politique environnementale contribuera à faire de la protection de l'environnement l'une des principales clés de prise de décision pour la municipalité, concrétisant aux yeux de tous la volonté municipale d'adopter des mesures harmonisées à la réalité locale.

À l'issue de cette étape, un plan d'action comprenant les mesures à mettre en place dans tous les champs de compétence de la municipalité sera adopté. Pour sa réalisation, les citoyennes et les citoyens seront appelés à se prononcer lors d'une consultation publique. Ce plan d'action fera ensuite l'objet d'un suivi pour nous assurer de l'atteinte de nos objectifs.





## LA MISSION

« La politique environnementale de la Ville de Rosemère offre un cadre de référence à la mise en œuvre de mesures destinées à améliorer l'environnement, à protéger ses berges, à préserver ses acquis ainsi qu'à mettre en valeur son cadre champêtre.

Il s'agit d'une politique globale qui définit les interventions et les décisions prises par l'administration et qui intègre l'ensemble des actions en faveur de l'environnement.

Elle s'inscrit dans une perspective de développement de la Ville en partenariat avec les institutions et les organismes présents sur son territoire, notamment ceux qui œuvrent en matière de protection de l'environnement et d'éducation. »

Pour bien remplir son rôle de guide des interventions municipales, cette politique devra être appuyée par un plan d'action qui viendra préciser les gestes à poser par les différents services municipaux.

## LES ENJEUX

Les municipalités disposent de plusieurs moyens d'intervention visant à mieux protéger leur environnement. Maintenir et améliorer l'environnement ne se fait toutefois pas de façon ponctuelle mais bien en continu. Voilà pourquoi, afin de mieux planifier les activités des prochaines années en matière environnementale, la Ville de Rosemère et ses partenaires identifient certains enjeux prioritaires qui demandent de fournir des efforts additionnels.

Ce sont :

- *L'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de recyclage;*
- *La contribution municipale à la réduction des gaz à effet de serre;*
- *La protection et la revitalisation des sols, des espaces naturels et du patrimoine forestier;*
- *L'offre d'une eau potable de qualité, utilisée à bon escient.*

# LES OBJECTIFS

Le plan d'action de la politique environnementale devra tenir compte des objectifs suivants :

1. *Atteindre les objectifs nationaux en matière de recyclage des matières résiduelles*
2. *Contribuer à réduire les gaz à effet de serre*
3. *Protéger et revitaliser les sols, les espaces naturels et le patrimoine forestier*
4. *Offrir une eau potable de qualité, utilisée à bon escient*

## 1. *Atteindre les objectifs nationaux en matière de recyclage des matières résiduelles*

Le recyclage et la réduction des matières résiduelles constituent des défis d'importance pour tous. Si nous ne modifions pas nos habitudes et si les commerces, les industries et les institutions ne contribuent pas également à réduire à la source la production de déchets, il nous sera difficile de protéger et d'améliorer notre environnement. Notre contribution, jusqu'à maintenant exceptionnelle, doit se poursuivre.

1.1 – Recycler 60 %<sup>1</sup> de nos matières résiduelles.

*Ex. : Récupérer les matières putrescibles comme les matières comestibles.*

1.2 – Favoriser la réutilisation, la réduction et le recyclage des matières non incluses à ce jour dans la gestion courante des matières résiduelles.

*Ex. : Utiliser du papier recyclé pour les documents imprimés pour la Ville.*

1.3 – Diminuer la production de matières résiduelles à la source.

*Ex. : Prôner le compostage à la maison.*

1.4 – Favoriser l'utilisation de la déchetterie.

*Ex. : Y récupérer les déchets électroniques.*

1- Il s'agit ici d'un pourcentage global. Pour certaines matières, ce pourcentage est plus élevé (contenants consignés, huiles, peintures et pesticides); pour d'autres matières, le pourcentage est moindre (textiles et matières non recyclables).

## 2. Contribuer à réduire les gaz à effet de serre

Le Protocole de Kyoto nous interpelle tout un chacun. Sans la contribution à la fois de la Ville de Rosemère et de ses citoyens et ses citoyennes, nous n'arriverons pas à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Nous prenons à cœur l'atteinte des objectifs qui ont été fixés car le réchauffement planétaire nous affectera tous. Notre contribution se veut double : donner l'exemple en modifiant nous-mêmes nos pratiques et nos politiques d'achats et travailler sur la question des transports en commun.

### 2.1 – Lancer des projets de réduction des gaz à effet de serre au sein de l'appareil municipal et auprès de la population.

*Ex. : Sensibiliser les employés municipaux à la réduction de la marche au ralenti inutile des véhicules.*

### 2.2 – Sensibiliser la population aux enjeux liés à la qualité de l'air.

*Ex. : Pendant la Semaine de l'environnement, organiser un Défi transport pour promouvoir des modes alternatifs de transport (autobus, covoiturage, vélo, marche).*

### 2.3 – Améliorer le service des transports en commun.

*Ex. : Étudier la faisabilité d'offrir un meilleur service de transports en commun.*

### 2.4 – Améliorer l'efficacité énergétique des édifices et des équipements municipaux.

*Ex. : Favoriser l'utilisation de l'énergie solaire, de la biomasse ou de la géothermie dans les bâtiments municipaux pour économiser d'énergie (éclairage, chauffage, ventilation, économiseur d'eau, etc.).*

## 3. Protéger et revitaliser les sols, les espaces naturels et le patrimoine forestier

Rosemère bénéficie d'un cadre champêtre très apprécié. Notre patrimoine forestier est majestueux mais également quelque peu âgé. Nos espaces verts, publics ou privés, sont nombreux. Il faut également ajouter les marais et les rives bordant certaines parties de notre territoire qui requièrent mise en valeur et protection. Tout cela nous confère des responsabilités additionnelles en matière de protection environnementale.

### 3.1 – Réduire les sources de contaminants sur le territoire.

*Ex. : Abolir toute utilisation de pesticides à des fins esthétiques.*

### 3.2 – Pallier le vieillissement des arbres et des haies de cèdres sur le territoire.

*Ex. : Mettre en place un plan de remplacement des arbres.*

### 3.3 – Mettre en valeur les milieux humides.

*Ex. : Soutenir les citoyens riverains dans la restauration de l'écosystème des berges.*

### 3.4 – Maintenir et développer les espaces verts.

*Ex. : Procéder à l'aménagement d'un parc sur l'ancien dépôt à neige.*

### 3.5 – Assurer la gestion des neiges usées et des fondants.

*Ex. : Être à l'avant-garde des nouvelles méthodes moins dommageables pour l'environnement afin de diminuer l'utilisation des fondants chimiques.*



## 4. Offrir une eau potable de qualité, utilisée à bon escient

Nous sommes entourés d'eau, ici, sur le territoire de la Ville de Rosemère, et au Québec. Quoique collectivement nous soyons dépositaires d'un des plus grands réservoirs d'eau dans le monde, cette ressource n'est pas illimitée et demande qu'on la préserve et qu'on l'économise. Nous devons prendre toutes les mesures possibles pour réduire notre consommation inutile d'eau potable et minimiser les litres d'eau usée dirigés vers notre station de traitement. Trop souvent, nous profitons de notre système d'égout pour évacuer des matières qui pourraient l'être autrement. Ensemble, nous devons tenter de réduire notre impact sur cette ressource.

### 4.1 – Réduire la consommation résidentielle et commerciale d'eau potable.

*Ex. : Sensibiliser la population sur la question du lavage extérieur des maisons, des voitures et des cours.*

### 4.2 – Réduire la consommation d'eau potable au sein de l'appareil municipal.

*Ex. : Étudier la faisabilité d'installer des économiseurs d'eau dans les édifices municipaux.*



# LES REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les intervenants et toutes les intervenantes qui ont participé à l'élaboration de la politique environnementale de la Ville. Leur contribution bénévole a été grandement appréciée :

Daniel Haman,  
école Alpha

Myriam Larue,  
école Hubert-Maisonneuve

Manon Guglia,  
Société d'horticulture  
et d'écologie de Rosemère  
(SHER)

Marilyn Proulx,  
*Rosemère en fleurs*

Louise Pelletier,  
citoyenne

Jean De Grandmont,  
citoyen

Les employés de tous  
les services municipaux

Les membres du  
Conseil municipal



*Une ville en harmonie!*

Pour en savoir davantage sur la politique environnementale, vous pouvez consulter le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante :

**[www.ville.rosemere.qc.ca](http://www.ville.rosemere.qc.ca)**

section « Ma ville » puis « Politiques ».

Octobre 2005



Ce document est imprimé sur du papier recyclé.